



MUNICIPALITÉ DE NÉDÉLEC

SÉANCE ORDINAIRE du conseil de la municipalité du canton de Nédélec, le lundi 5 juin 2023, à compter de 19 h à la salle du conseil, située au 33, rue Principale, à Nédélec et formant quorum sous la présidence de Lyne Ash, mairesse, et en présence des conseillères et conseillers suivants :

Mesdames : Véronique Lemire, conseillère # 2
Linda Pomerleau, conseillère # 3
Messieurs : Yves Bourassa, conseiller # 1
Michel Ayotte, conseiller # 5
Luc Bernèche, conseiller # 6
Absence : Claude Cardinal, conseillère # 4

Lise Dénoimé, Directrice générale, greffière-trésorière est également présente.

1. MOT DE BIENVENUE

Madame Lyne Ash souhaite la bienvenue aux personnes présentes, et ouvre l'assemblée à 19h13.

2. RAPPORT DE LA MAIRESSE

1. Le 13 mai un mini GAMME est organisée à la salle communautaire de Guérin une séance d'informations sur la Coopération intermunicipale.
2. Le 23 mai une rencontre avec monsieur Magnélique Richard Tuyishimire agent de développement en vitalisation pour la région avait lieu avec les membres du conseil sur le Fonds Régions et Ruralité volet 4 dans le cadre de vitalisation pour notre municipalité. Des fonds supplémentaires sont disponibles pour les municipalités en dévitalisation comme la nôtre.
3. Le 24 mai 2023, la séance ordinaire des maires avait lieu à la MRCT, la préfète souligne la démission du maire de Lorrainville, monsieur Simon Gélinas, une démission bien triste surtout qu'elle est reliée à l'intimidation faite aux élus.
4. Le 26 mai 2023 avait lieu le rassemblement des élus et conférence des préfets où une reconnaissance a été remise à monsieur Philippe Barrette un citoyen du Témiscamingue. Rencontre avec monsieur Marc Buteau attaché politique du député monsieur Daniel Bernard concernant le chemin des Bouleaux, il semblerait qu'il peut nous aider à faire avancer le dossier.
5. Le 30 mai 2023, une soirée d'information avait lieu avec le comité de valorisation et de développement de Nédélec sur les projets en marches sur le développement de la Maison Darveau. À suivre...
6. Le 3 juin 2023 avait lieu le 5 à 7 Reconnaissance des bénévoles à Nédélec, une belle rencontre avec nos bénévoles afin de les remercier du précieux temps qu'ils donnent à leur communauté depuis des années.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION # 7255-06-23

Il est proposé par Véronique Lemire et résolu unanimement par les conseillers présents d'accepter l'ordre du jour avec les ajouts mentionnés.

ORDRE DU JOUR :

1. Mot de bienvenue
2. Rapport de la mairesse
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Période de questions

5. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 mai 2023
6. Comptes à payer pour mai 2023
7. Rapport des travaux publics
8. Rapport de l'employée de soutien au développement
9. Rapport de la DG
 - 9.1 Suivi – Terrain de camping
 - 9.2 Suivi – Dossier chemin des Bouleaux
 - 9.3 Suivi – Affichage sur le SEAO – Assainissement des eaux
 - 9.4 Suivi – Document d'appel d'offres - Vente d'un terrain sur le Chemin des Pins (Cadastre 2 849 939)
 - 9.5 Suivi – Distribution des arbres gratuits
 - 9.6 Suivi – Reconnaissance des bénévoles 2023
 - 9.7 Suivi – Tirage du billet membre T.E. Draper
10. Rapport des élus
11. Résolution – Entente version révisé de la RISIT 2023
12. Offre de services professionnelle – Deveau avocats – Outaouais
13. Résolution – Aménagement des deux services sur le Terrain de camping de Nédélec
14. Dépôt de projet – Espace l'Hirondelle au FRR volet 4 - Cadre de vitalisation
15. Vacances de la DG
16. Étude - Compteur d'eau
17. Le Reflet – Hommage « Fête des Pères »
18. Suivi - Comité du cimetière de Roulier
19. Affaires nouvelles
 - 19.1 Renouvellement annuel – Numérique.ca (Site Web de la municipalité)
 - 19.2 Soumission – Frans Gauthier Lettrage (Panneaux bienvenus à Nédélec)
 - 19.3 Dépôt de projet – Maison Darveau au FRR volet 4 – cadre de vitalisation (ajouté)
 - 19.4 Cimetière de Roulier – Creusage (ajouté)
20. Correspondances
 - 20.1 Remise du prix Hector-Fabre 2022
 - 20.2 Le Reflet – Article sur l'intimidation sur les élus
21. Prochaine séance le 10 juillet 2023
22. Période de questions
23. Levée de la séance

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une question est posée dans l'assistance sur le programme « Fonds des legs »

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 MAI 2023

RÉSOLUTION # 7256-06-23

Il est proposé par Yves Bourassa et résolu unanimement par les conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 mai 2023 tel que présenté.

6. COMPTES À PAYER POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} AU 31 MAI 2023

RÉSOLUTION # 7257-06-23

À la suite de la présentation des comptes payés depuis la dernière séance, ainsi que celle des comptes à payer pour la période du 1^{er} au 31 mai 2023 :

Il est proposé par Michel Ayotte, et résolu unanimement par les conseillers présents d'approuver et de payer les comptes de la municipalité selon la liste présentée, annexée au présent procès-verbal ; (28 127.03 \$ et 57 198.38 \$) pour un total de 85 325.41 \$.

7. RAPPORT DES TRAVAUX PUBLICS

Quelques questions sont posées sur les travaux effectués en mai 2023.

8. RAPPORT DE L'EMPLOYÉE DE SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT

Aucune question sur le rapport de l'employé de soutien au développement pour la période du 1^{er} au 31 mai 2023.

9. RAPPORT DE LA DG

9.1 SUIVI – TERRAIN DE CAMPING MUNICIPAL

9 terrains de camping avec 2 services (eau, électricité) seront terminés dans les semaines à venir. À suivre.

9.2 SUIVI – DOSSIER CHEMIN DES BOULEAUX

Le dossier a été envoyé au MELCC pour l'étude d'un Certificat d'autorisation (CA), les frais de 2 145.48 ont été envoyés afin de ne pas retarder l'analyse de ce dossier. Le ministère de la Sécurité publique est à faire l'analyse des appels d'offres de services professionnels que nous avons reçus et toutes les sommes déboursées en date d'aujourd'hui. Monsieur Marc Buteau attaché politique de monsieur Daniel Bernard s'est joint avec la municipalité dans ce dossier. Une deuxième demande d'aide financière a été déposée auprès du ministère du Transport du Québec. À suivre.

9.3 SUIVI – AFFICHAGE SUR LE SEAO - ASSAINISSEMENT DES EAUX

Une demande de prolongation a été reçue et nous avons prolongé l'affichage jusqu'au jeudi 8 juin 2023 à 11h. Le comité de sélection se rencontrera le 19 juin 2023 à 13h pour faire l'analyse des soumissionnaires reçus. À suivre...

9.4 SUIVI – DOCUMENT D'APPEL D'OFFRES – VENTE D'UN TERRAIN SUR LE CHEMIN DES PINS (CADASTRE 2 849 939)

Lise Dénoimé, directrice générale informe les membres que le document est prêt au bureau municipal pour tout citoyen intéressé à déposer une offre d'achat sur le terrain (cadastre 2 849 939) situé sur le chemin des Pins, dans la municipalité de Nédélec.

9.5 SUIVI – MAI MOIS DE L'ARBRE

Lise Dénoimé, directrice générale informe les membres que l'activité « Mai – mois de l'arbre 2023 » c'est très bien déroulé, et qu'à la fin 4 citoyens étaient prêts à prendre le surplus des arbres restant à la fin de la journée.

9.6 SUIVI – RECONNAISSANCE DES BÉNÉVOLES 2023

Vendredi le 3 juin dernier avait lieu le 5 à 7 Reconnaissance des bénévoles à la salle de l'Âge d'Or de Nédélec. 54 personnes étaient présentes à cette activité qui se déroulait sous forme de BBQ à l'extérieur, la température était au rendez-vous et le tout s'est très bien passé.

9.7 SUIVI – TIRAGE DU BILLET MEMBRE 2023 DU T. E. DRAPER

Comme chaque année les membres du conseil procèdent au tirage du billet membre du T. E. Draper, et cette année la gagnante est madame Liza Dénoimé. Bonne visite du site T. E. Draper à madame Dénoimé.

10. RAPPORT DES ÉLUS.ES

10.1 Michel Ayotte, conseiller # 5 sur le comité de la RISIT nous informe que la demande d'aide financière présentée par la RISIT au Soutien à la Coopération intermunicipale du Fonds Régions et Ruralité – Volet 4 a été accepté pour un total de 250 000 sur une facture de 300 000 \$.

10.2 Linda Pomerleau, conseillère # 3 et sur le comité de la Table de concertation Vie citoyenne de Nédélec (TCVCN) nous informe que le comité TCVCN tiendra son premier camp de jour du 26 juin au 18 août 2023 au gymnase de l'école La Petite

Course à Nédélec. 26 enfants sont inscrits à ce jour, 30 places sont disponibles pour ce camp de jour. À suivre...

11. RÉSOLUTION – ENTENTE VERSION RÉVISÉ DE LA RISIT 2023 022

Résolution # 7258-06-23

ENTENTE RELATIVE À LA PROTECTION CONTRE L'INCENDIE ET PRÉVOYANT LA CONSTITUTION D'UNE RÉGIE INTERMUNICIPALE **MODIFIÉE 2023**

ATTENDU les obligations de la municipalité en matière de sécurité incendie en vertu de la loi;

ATTENDU que la RISIT fut créée en juillet 2017 par décret ministériel;

ATTENDU qu'il est de l'intérêt de la municipalité de convenir d'une entente intermunicipale prévoyant une expansion de la régie intermunicipale, avec d'autres municipalités participantes, relativement à la protection contre l'incendie sur son territoire;

ATTENDU QUE le projet d'entente relative à la protection contre l'incendie et prévoyant la constitution d'une régie intermunicipale MODIFIÉE 2023 soumis au conseil;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Linda Pomerleau et résolu à l'unanimité par les conseillers présents :

Que le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.

Que la municipalité accepte de conclure une entente relative à la protection contre l'incendie et la création d'une régie intermunicipale MODIFIÉE 2023, qui inclue les municipalités de Guérin, Nédélec et Notre-Dame-du-Nord, conformément au projet d'entente soumis à cet égard au conseil municipal et, en conséquence, autorise la mairesse, madame Lyne Ash, et le directrice générale, madame Lise Dénommé, à signer ladite entente intermunicipale.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

12. OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELLE – DEVEAU AVOCATS - OUTAOUAIS

Résolution # 7259-06-23

ATTRIBUTION D'UN MANDAT DE SERVICES JURIDIQUES À DEVEAU AVOCATS – OUTAOUAIS

ATTENDU qu'en prévision de sa prochaine année budgétaire, la Municipalité de Nédélec a accepté l'offre de services juridiques du cabinet Deveau Avocats – Outaouais afin de répondre à ses besoins en cette matière;

ATTENDU QUE l'offre de services du 18 mai 2023 préparée à cette fin par Deveau Avocats – Outaouais;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Véronique Lemire et résolu à l'unanimité par les conseillers présents

Et résolu que ce conseil retienne l'offre de services juridiques soumise par Deveau Avocats – Outaouais, laquelle se décrit comme suit :

- **Service offert** : Consultation téléphonique, à nombre d'heures illimité;
- **Personnes autorisées à consulter** : Le maire, la directrice générale, l'inspecteur en bâtiment et en environnement;
- **Durée du contrat** : 1 an, soit du 5 juillet 2023 au 4 juillet 2024;
- **Coût forfaitaire** : 750 \$ par année, taxes en sus, incluant la révision des procès-verbaux;
- **Pour tous les autres mandats demandés** : Taux horaire de 215 \$ de l'heure;

ADOPTÉE À UNANIMITÉ.

13. RÉSOLUTION – AMÉNAGEMENT DE 9 TERRAINS DE CAMPING AVEC DEUX SERVICES SUR LE TERRAIN DE CAMPING DE NÉDÉLEC

Résolution # 7260-06-23

Attendu que La municipalité de Nédélec possède un terrain de camping au 10 rue principale;

Attendu que le terrain de camping de la municipalité de Nédélec a perdu son service d'électricité lors de la démolition du Centre communautaire en septembre 2021;

Attendu que les membres du conseil décident de faire l'aménagement de 9 terrains de camping avec deux services (eau et électricité);

Attendu que Les travaux vont débiter prochainement;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Yves Bourassa, et résolu unanimement par les conseillers présents d'autoriser les travaux nécessaires au terrain de camping municipal pour rendre accessibles 9 terrains de camping avec les 2 services (eau, électricité) pour une dépense de 5 500 \$ à 6 500 \$ taxe en sus;

ADOPTÉE À UNANIMITÉ.

14. DÉPÔT DE PROJET – ESPACE L'HIRONDELLE AU FRR VOLET 4 – CADRE DE VITALISATION

Résolution # 7261-06-23

ATTENDU QUE les membres ont pris connaissance du projet « Espace l'Hirondelle » présenté par monsieur Pierre Dénomme, fondateur/directeur de Sentier urbain au FRR volet 4 dans le cadre de vitalisation;

ATTENDU QUE les membres du conseil approuvent et appuient le projet Espace l'Hirondelle tel que présenté;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Luc Bernèche, et résolu unanimement par les conseillers présents d'approuver et d'appuyer le projet « Espace l'Hirondelle » tel que présenté par monsieur Pierre Dénomme, fondateur/directeur de Sentier urbain au FRR volet 4 dans le cadre de vitalisation;

15. VACANCES DE LA DG - 2023

Résolution # 7262-06-23

Il est proposé par Michel Ayotte, et résolu unanimement d'autoriser les vacances de la DG à partir du jeudi 10 août jusqu'au 8 septembre 2023 inclusivement

16. ÉTUDE – COMPTEUR D'EAU

Le point 16 est reporté à plus tard. D'après Stratégie québécoise en économie d'eau potable du Québec nous rassure que l'installation de compteur pour notre municipalité n'est pas une urgence pour le moment. À suivre...

17. JOURNAL LE REFLET – HOMMAGE « FÊTE DES PÈRES »

Résolution # 7263-06-23

Il est proposé par Yves Bourassa, et résolu unanimement par les conseillers présents de faire une parution d'un ¼ de page dans le journal Le Reflet pour la « Fête des Pères 2023 au coût de 50 \$ taxes en sus.

18. SUIVI – COMITÉ DU CIMETIÈRE DE ROULIER

ADOPTION D'UN MONTANT BUDGÉTAIRE POUR L'AMÉNAGEMENT D'UN STATIONNEMENT AU CIMETIÈRE DE ROULIER LOT 4 356 085

Résolution # 7264-06-23

Procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juin 2023

- ATTENDU QUE** le cimetière de Roulier est situé sur la route 101 Nord lot 4 356 085;
- ATTENDU QUE** LA MUNICIPALITÉ de Nédélec est gestionnaire du cimetière de Roulier en partenariat avec le COMITÉ DU CIMETIÈRE de Roulier;
- ATTENDU QUE** LA MUNICIPALITÉ est consciente du danger que peut représenter le stationnement en bordure de la route 101;
- ATTENDU QUE** le COMITÉ DU CIMETIÈRE de Roulier afin d'assurer la sécurité de ses usagers lors de funérailles demande d'avoir accès à un stationnement sécuritaire autre que l'accotement de la route 101;
- ATTENDU QU'** Un terrain est accessible côté sud du cimetière existant lot 4 356 085;
- ATTENDU QUE** ledit terrain demande des travaux de débroussaillage, décapage ainsi que du gravier
- ATTENDU QUE** pour avoir accès audit terrain, un ponceau doit être installé et sécurisé selon les normes du ministère de Transports et de la Mobilité durable du Québec (MTMD)
- ATTENDU QUE** les membres du conseil de la municipalité de Nédélec ont pris connaissance du projet présenté par le COMITÉ DU CIMETIÈRE de Roulier pour l'aménagement d'un stationnement au cimetière de Roulier lot 4 359 085;
- ATTENDU QUE** ledit budget soit accepté tel que présenté pour un montant de 11 728 \$ taxe nette sur réception de factures reliées au projet du stationnement;
- ATTENDU QUE** LA MUNICIPALITÉ s'engage à payer toutes factures reliées au projet du stationnement du cimetière de Roulier jusqu'à concurrence de 11 728 \$ (taxe nette) selon le budget présenté aux membres du conseil;
- ATTENDU QUE** LA MUNICIPALITÉ financera le projet du stationnement au cimetière de Roulier au montant de 11 728 \$ (taxe nette) à même son budget de fonctionnement ;
- ATTENDU QUE** les factures doivent être faites au nom de LA MUNICIPALITÉ ;
- ATTENDU QUE** chaque facture doit au préalable avoir été autorisée par LA MUNICIPALITÉ ou son représentant jusqu'à concurrence de 11 728 \$;
- ATTENDU QUE** pour chaque facture un numéro de bon de commande (PO) doit être émis par LA MUNICIPALITÉ ou son représentant
- ATTENDU QUE** LE COMITÉ DU CIMETIÈRE s'engage à fournir au fur et à mesure les factures en lien avec ces travaux, afin que LA MUNICIPALITÉ puisse les acquitter dans un délai raisonnable;
- ATTENDU QUE** LA MUNICIPALITÉ s'engage à donner une pleine gestion (dans le respect des points énumérés ci-haut) au comité du cimetière le laissant être maître d'œuvre dans la mise en place dudit stationnement mentionnée;
- ATTENDU QUE** LE COMITÉ DU CIMETIÈRE s'engage à respecter les normes et exigences établies par le ministère du Transport de la Mobilité durable du Québec (MTMD), et sera tenu responsable des travaux s'ils ne sont pas faits aux exigences/normes MTMD du Québec;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Michel Ayotte, et résolu unanimement par les conseillers présents

QUE Le préambule fait partie intégrante de la présente résolue :

- QUE** LA MUNICIPALITÉ financera le projet du stationnement au cimetière de Roulier au montant de 11 728 \$ (taxe nette) à même son budget de fonctionnement;
- QUE** toutes factures doivent être faites au nom de LA MUNICIPALITÉ;
- QUE** chaque facture doit au préalable avoir été autorisée par LA MUNICIPALITÉ ou son représentant jusqu'à concurrence de 11 728 \$;
- QUE** pour chaque facture un numéro d'un bon de commande (PO) doit être émis par LA MUNICIPALITÉ ou son représentant;
- QUE** LE COMITÉ DU CIMETIÈRE s'engage à fournir au fur et à mesure les factures en lien avec ces travaux, afin que LA MUNICIPALITÉ puisse les acquitter dans un délai raisonnable;
- QUE** LE COMITÉ DU CIMETIÈRE s'engage à respecter les normes et exigences établies par le ministère du Transport de la Mobilité durable du Québec (MTMD), et sera tenu responsable des travaux s'ils ne sont pas faits aux exigences/normes MTMD du Québec;

Il est aussi résolu que Lyne Ash, mairesse ainsi que Lise Dénomé, directrice générale soient nommées les représentantes de la municipalité de Nédélec dans ce dossier.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19. AFFAIRE NOUVELLES

19.1 RENOUELEMENT ANNUEL – NUMÉRIQUE.CA (SITEWEB DE LA MUNICIPALITÉ)

Résolution # 7265-06-23

Il est proposé par Linda Pomerleau, et résolu unanimement par les conseillers présents de faire le renouvellement de Numérique.ca au coût de 1500 \$ taxes en sus du 1^{er} août 2023 au 31 juillet 2024

19.2 SOUMISSION FRANS GAUTHIER LETTRAGE – PANNEAUX DE BIENVENUE À L'ENTRÉE DU VILLAGE.

Résolution # 7266-06-23

Il est proposé par Véronique, et résolu unanimement par les conseillers présents d'accepter la soumission de monsieur Frans Gauthier Lettrage pour 2 panneaux sur alu panel réfléchissant laminé UV au coût de 1860 \$/ch. plus 300 \$/ch. pour installation taxes en sus.

19.3 DÉPÔT DE PROJET – MAISON DARVEAU AU FRR VOLET 4 – CADRE DE VITALISATION

Résolution # 7267-06-23

ATTENDU QUE les membres ont pris connaissance du projet « Maison Darveau » présenté par le Comité de Valorisation et de développement de Nédélec;

ATTENDU QUE les membres du conseil approuvent et appuient le projet Maison Darveau tel que présenté;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Véronique Lemire, et résolu unanimement par les conseillers présents d'approuver et d'appuyer le projet « Maison Darveau » tel que présenté par le Comité de Valorisation et de développement de Nédélec;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19.4

19.5 CIMETIÈRE DE ROULIER – CREUSAGE

Résolution # 7268-06-23

ATTENDU QUE les salons funéraires n'offrent plus le service de creusage lors de funérailles ;

ATTENDU QUE la municipalité sera responsable d'offrir le service de creusage à l'avenir ;

ATTENDU QUE la municipalité doit être avertie dans un délai raisonnable afin de réserver un service de creusage selon le besoin ;

ATTENDU QUE la municipalité facturera la famille du défunt pour le service de creusage en même temps que les frais d'inscription au registre ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Yves Bourassa, et résolu unanimement par les conseillers présents que la municipalité prenne la responsabilité d'offrir le service de creusage lors de funérailles au cimetière de Roulier selon le besoin. Une facture sera émise à la famille du défunt, ainsi que les frais pour l'inscription au registre.

20. CORRESPONDANCES

20.1 INVITATION À LA REMISE DU PRIX HECTOR-FABRE 2022

20.2 LE REFLET – ARTICLE SUR L'INTIMIDATION SUR LES ÉLUS

Les membres prennent connaissance de la correspondance présentée.

La mairesse rappelle, en lien à l'article dans le Reflet concernant la démission du maire de Lorrainville, que la municipalité de Nédélec se positionne clairement contre toutes formes d'intimidation, de harcèlement, d'incivilité envers les membres du conseil, les employés et les citoyens dans l'exercice des activités municipales.

21. PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL LE 10 JUILLET 2023

22. PÉRIODE DE QUESTIONS

1. Quelques questions sur la date du prochain dépôt de projet au Fonds régions et de ruralité – Volet 4 sur l'axe de vitalisation, le programme Fonds des legs.
2. Chemin des Bouleaux.
3. Le site web de la municipalité de Nédélec


La période de questions se termine à 20h18.

23. LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution # 7269-06-23

Levée de la séance à 20h21, est proposée par Yves Bourassa.


Lyne ASH, mairesse


Lise Dénomme, directrice générale
et greffière-trésorière

À noter : le masculin est utilisé dans ce procès-verbal afin d'alléger le texte.

Je, Lyne Ash, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

